



« L'iris est une fleur qui symbolise  
la confiance, la sagesse et l'espoir »

## Sommaire

### Le mot du Maire

- 1- Disparition de Jacques Chandès
- 2- Opération Village propre
- 3- Retour du vide-greniers
- 4- Que du Bonheur, c'est reparti !
- 5- Tous en scène !!
- 6- Marché bio
- 7- Association Cœurs en couleurs
- 8- Association Tennis de Cabara
- 9- Consultation citoyenne
- 10-ADEPAC : histoire de l'église
- 11-Focus sur un métier
- 12-Point sur la rentrée scolaire
- 13-Budget communal 2021
- 14-Rappel des règles d'urbanisme
- 15-Pass culture pour les 18 ans
- 16- Vignettes Crit'Air
- 17-Drones de loisir : législation
- 18-Recyclage des masques
- 19-Vidéoprotection : cadre juridique
- 20-Opération Tranquillité Vacances
- 21-Humour et insolite

### Equipe Communication

- Stéphane LESAINTE
- Déborah BÉNÉTAT
- Florence FOURNIL
- Dominique CHORON
- Webmestre : Sébastien BLAZY
- Directeur de la publication : Thierry BLANC

### Mairie de Cabara

05.57.84.52.57

[mairie.cabara@wanadoo.fr](mailto:mairie.cabara@wanadoo.fr)

[www.cabara.org](http://www.cabara.org)

Ouverture : lundi, mardi, jeudi et  
vendredi, de 14h à 18h

Le mercredi de 8h30 à 11h30

### Le Mot du Maire

Cher(e)s administré(e)s,

A l'approche des congés d'été, ce mois de juillet nous permet d'entrevoir l'espoir d'une liberté retrouvée, au fur-et-à-mesure que la vaccination progresse. Pour autant, le virus est toujours présent et il nous faut rester vigilant pour éviter de revivre cet épisode difficile des mois précédents.

L'activité des services municipaux n'a pas eu à souffrir de cette période et je tiens à remercier très sincèrement l'ensemble des agents municipaux dont le professionnalisme et l'esprit de responsabilité a permis de maintenir un service au public de qualité, depuis le début de la pandémie.

Les associations, quant à elles, vont reprendre leurs activités à la rentrée. Sachez chers bénévoles que la mairie sera présente à vos côtés pour vous accompagner dans le redémarrage de vos activités et faire face à vos difficultés, inhérentes à la reprise.

L'équipe municipale poursuit ses travaux de réflexion en menant de front plusieurs projets. Les Cabos seront invités à participer et à travailler avec les élus pour faire avancer ces chantiers d'avenir, essentiels pour notre village.

Mais ce sera la disparition de notre ancien maire qui marquera cette année 2021. Figure incontournable de notre village, j'ai décidé de consacrer ce mot à un homme dévoué à sa commune et qui a œuvré pour ses habitants durant 35 ans.

Son engagement a contribué grandement au développement de notre village avec la création de services au public indispensables. Nous lui devons ainsi de belles réalisations.

Toute l'équipe municipale se joint à moi afin de lui rendre hommage.

**Thierry BLANC.**

# 1 – Disparition de Jacques CHANDÈS

Au mois d'avril Jacques Chandès nous a quitté dans sa 86<sup>ème</sup> année. Outre une vie privée et professionnelle plus que bien remplie, c'est son action publique que je vais essayer de vous retracer.

Conseiller municipal à partir de 1971 et ensuite adjoint au Maire de M. Nauze, son beau-père, il a été élu maire de Cabara en 1983, fonction qu'il a poursuivie jusqu'en 2008.

Parallèlement à son mandat de maire, il a été président du regroupement pédagogique créé à son initiative en 1988 avec la commune de St Aubin de Branne, que Naujan et Postiac a rejoint quelques années après.

Il a occupé la présidence du centre de secours de Branne et a été délégué au Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde.

Il a également créé le syndicat d'assainissement collectif en 1998 avec les communes de Branne et Grézillac.

Dans le cadre de ces mandats, il a mené, avec ses différentes équipes municipales, les actions qui ont créé le cadre de vie de notre commune :

- La création du bâtiment scolaire et du jardin public
- La transformation du bâtiment de la mairie avec salle de réception et réunion, bureau du maire, secrétariat, salle des associations et bâtiment du service technique
- La création des berges offrant à tous le plaisir de notre rivière
- L'effacement des lignes électriques de notre bourg dont le charme a été accru
- La création de l'assainissement collectif indispensable au cœur de notre village
- L'extension de l'urbanisme avec les lotissements des Acacias et du Belvédère permettant à notre commune d'accueillir de nouveaux habitants



A côté de toutes ces actions, il a également pensé au lien qui doit nous unir en mettant en place la fête communale sur les quais et que nous reprendrons dès que nous le pourrons.

Les plus anciens d'entre vous se souviennent aussi des voyages qu'il organisait avec son épouse donnant à chacun de l'évasion et du plaisir. En exerçant magnifiquement sa fonction de maire, il nous a tous honorés.

Je lui adresse notre respect, notre affection et nous lui disons :

## Merci Jacques

Thierry BLANC

## 2 – Opération Village propre



Le samedi 17 avril 2021, les municipalités de Cabara et de Saint Aubin de Branne ont organisé une opération citoyenne en faveur de l'environnement, l'opération Village propre, qui s'inscrit dans le cadre de la Commission Développement durable.

Malgré une météo en demi-teinte et des règles sanitaires strictes, ils étaient une cinquantaine de bénévoles, dont une quinzaine d'enfants, volontaires et déterminés à nettoyer les abords des routes et voies communales.

Et [malheureusement] la récolte fût bonne ce qui signifie qu'il y a encore des efforts à faire, notamment en matière de pédagogie et d'éducation.

Un grand merci à tous les habitants de Cabara et de Saint Aubin qui se sont mobilisés afin de rendre nos villages plus propres et donc plus agréables à vivre.

Et un immense merci à tous les enfants pour avoir participé à cette une mission de service public, solidaire et écologique.



L'occasion de rappeler que le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser tous types de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire de :

- 135 € si l'amende est payée sous 45 jours
- 375 € si le délai de 45 jours est dépassé

Si l'amende forfaitaire n'est pas réglée ou si elle est contestée, le juge du tribunal de police est saisi.

Le juge pourra décider d'une amende de 750 € maximum (ou jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule, si celui-ci a été utilisé pour transporter les déchets).



### 3 – Retour du vide-greniers à Cabara



Malgré les restrictions sanitaires, les chasseurs ont pu organiser leur traditionnel vide-greniers, le dimanche 6 juin.

Les exposants, moins nombreux que les autres années, ont pu faire le bonheur d'acheteurs venus se promener et prendre un bon bol d'air frais sous un beau soleil

Deux membres du bureau de l'ACCA de Cabara ont eu la surprise de recevoir chacun une médaille pour leur investissement depuis plus de 20 ans dans leur association. Cette médaille leur a été remise par Liliane Poivert, Conseillère départementale, Michel Massias, secrétaire de la Fédération Départementale de chasse (FDC33) ainsi que notre maire, Thierry Blanc.



**Une bonne ambiance, un beau soleil, tout était réuni pour passer une excellente journée.**

**Le plaisir enfin des retrouvailles et un grand moment de partage.**

**A l'année prochaine !!!**



## 4- Que du Bonheur : c'est reparti !

Avec la levée progressive des mesures sanitaires, l'association reprend peu à peu ses activités pour le bonheur de tous et nous propose :

### Partie Spectacles

Dans le rétro : Soirée du 12 juin Les Vils Navets

Une soixantaine de spectateurs étaient présents. Une salle en ébullition sous le déluge tonitruant des sketches et parodies chantées des deux humoristes ! Rien n'aura manqué, entame avec la « claque » du Docteur Navet à Mister VIL son Malade, clin d'œil souriant à une plus que fraîche actualité. Estocades à droite et à gauche, une chatouille écologique à propos d'un certain sapin interdit de séjour à Bordeaux, un coup de pique aux anglais à propos du BREXIT... Au tonnerre d'applaudissements reçus par les deux humoristes, à la qualité du repas préparé par M Plaze, notre traiteur habituel, tous ont pu sentir combien ce rendez-vous festif était attendu à CABARA.



**Prochaine soirée : Le samedi 21 Août sur les quais de Cabara.**



**Les Bababulles** : L'orchestre avec guitare, basse, piano, batterie et chanteuse entraînent dans leur rythmique : jazz, Bossa Nova en passant par les grands succès de la Pop et du Blues . Alternance de chants et versions instrumentales. Luis Armstrong et Ray Charles côtoient Stan Getz ou encore Imany, Stevie Wonder ou Barbara ...  
Musique d'ambiance qui vous fera bouger ..

## Partie activités

Les conditions semblent aujourd'hui réunies pour reprendre les activités de groupe dans la salle des fêtes. Voici les prévisions pour septembre :

La zumba sera assurée par Claire Marrimpoeay

Zumba adultes ( à partir de 12 ans) : Mardi 18h30 – 19h30 Tarif : 120 € pour l'année

Zumba enfants (entre 7 et 11 ans) : Mercredi 10h – 11h Tarif : 100 € pour l'année

Gym douce : Mercredi 11h-12h assuré par Flore Marlot Tarif : 110 € pour l'année

Tricot : Mardi 17h- 18h30 Tarif : 10 €

Création d'un cours de **Feldenkrais** par Brigitte Brun Mardi 19h30–20h30. Tarif 200 € pour l'année

Pour plus de renseignements : [quedubonheur.pagesperso-orange.fr](http://quedubonheur.pagesperso-orange.fr)

Et [quedubonheur@orange.fr](mailto:quedubonheur@orange.fr)

ou 06 44 04 17 51

## 5- Tous en scène !!

### ▪ **Scènes d'été, le samedi 31 juillet / Julien LOKO**

Le Département de la Gironde soutient les associations qui organisent des manifestations à portée départementale et qui bénéficient d'un cofinancement. Tous les deux ans, un dossier de subvention est adressé à la Direction de la culture et de la citoyenneté ce qui nous permet d'organiser ce type de manifestation sur notre village.



### ▪ **Spectacle à l'école de Cabara, le 10 juin / Agnès Doherty**

Elle nous avait envoûtés lors de la représentation de son spectacle « Au cœur de l'arbre » dans le parc magnifique du château de Blagnac. Agnès DOHERTY s'est produite cette fois-ci devant un public beaucoup plus jeune mais tout aussi captif. Un moment de grâce en extérieur, une partie d'école buissonnière très appréciée de nos chers petits Cabos.



## 6 – Marché bio

L'association Nature Loisirs et Découverte a la volonté de contribuer à la vie de notre village en menant de nombreuses animations.



Pour l'heure, la plus emblématique de nos actions est le marché Bio et Artisanal qui se tient tous les derniers dimanches de chaque mois, de 10h à 14h, sur le port de Cabara.

Une vingtaine de commerçants proposent des produits bio de qualité et produits localement. Avec les beaux jours, la restauration sur place est proposée : des tables installées le long de la rivière accueillent les visiteurs pour un café, un rafraîchissement ou un véritable repas confectionné avec les produits des commerçants : huîtres, charcuterie, grillades, burgers, vins, bières, fromages, pâtisseries, fruits...

Après cette année difficile, d'autres actions vont (enfin) pouvoir se développer : la chorale, les cours de danse de salon et autres, l'astronomie...

Rejoignez-nous sur Facebook pour être informés de nos actions ! @natureloisirsdecouverte

Contact : [assocabara@gmail.com](mailto:assocabara@gmail.com)

Tél : 06 80 92 79 14

## 7- Association Cœurs en couleurs

En ces temps difficiles que nous avons eus à traverser ces derniers mois, il nous paraît indispensable de mettre en avant une association humanitaire portée par une habitante de Cabara : l'association Cœurs en couleur.



Créée en 2017, l'association recueille des dons en numéraire ou en nature (vêtements, appareils ménagers, meubles, jouets, livres etc...) Ces objets sont ensuite restitués à des personnes démunies, sans domicile fixe, aux familles en situation de précarité, aux centres mère-enfant et orphelinats.

L'association travaille en étroite partenariat avec les assistantes sociales de secteur.


**Votre contact : Séverine FRAINEAU : 07 82 11 41 87**

[coeursencouleursgironde@gmail.com](mailto:coeursencouleursgironde@gmail.com);

[www.coeurencouleurs.fr](http://www.coeurencouleurs.fr)

## 8 – Association du tennis de Cabara

L'ASTC a tenu son assemblée générale le 26 juin. Voici les tarifs pour les habitants de Cabara pour l'année 2021-2022.

ADULTES (Nés avant le 1er janvier 2005)	30 euros	<p>Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter :</p> <p><b>Sébastien : 06 61 57 14 74</b></p> <p><b>Ou Stéphanie : 06 28 27 58 07</b></p> <p>L'ASTC envisage des travaux de réparations pour le court. Nous vous tiendrons informés par la gazette.</p> 
COUPLES	40 euros	
ENFANTS (Nés après le 1er janvier 2011)	5 euros	
1 enfant de 11 à 16 ans	10 euros	
2 enfants de 11 à 16 ans (même famille)	15 euros	
3 enfants de 11 à 16 ans (même famille)	20 euros	

## 9 – Consultation citoyenne

Deux projets participatifs sont actuellement à l'étude et deux commissions ont été formées au sein de l'équipe municipale.

Le premier projet porte sur l'aménagement du terrain au Goudon, situé à l'entrée du Village, près du container à verres.

Ce terrain n'est constructible que sur une petite partie mais des aménagements (sportifs, paysagers) peuvent être envisagés.

Le second projet concerne la réhabilitation du local situé face à la mairie en « Local Jeunes » afin que nos adolescents trouvent un lieu de rassemblement couvert, chauffé et connecté.

Un dossier de consultation sera bientôt disponible en ligne sur notre site qui présentera les deux projets dans les grandes lignes.

Une boîte à idée sera disposée à la mairie tout l'été pour recueillir toutes vos idées.

Les projets devront bien sûr correspondre au budget d'un village de 500 habitants.

Date limite des réponses : le 15 septembre 2021.

Vous pouvez également adresser vos idées par mail à l'adresse : [cabaraweb@gmail.com](mailto:cabaraweb@gmail.com)

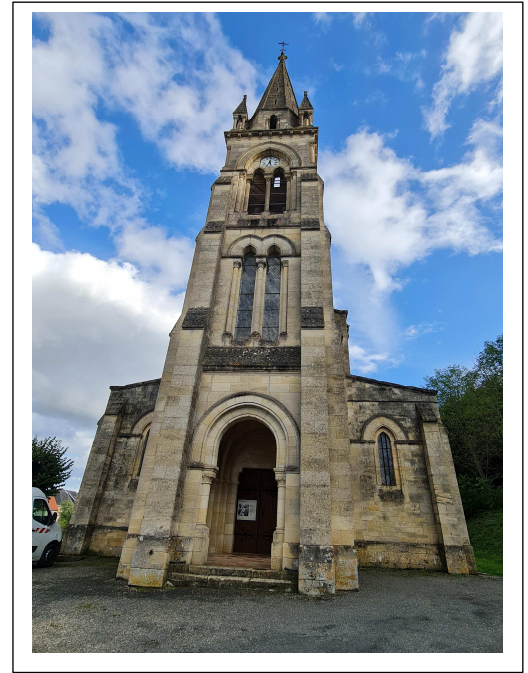


# 10 - ADEPAC : histoire de l'église

## Chapitre 1

Toute la région de la Gironde comprise entre la Garonne et la Dordogne constituant ce que l'on nomme l'Entre-Deux-Mers est implantée d'églises situées dans chacune des paroisses, même les plus petites.

La plupart de ces églises datent des 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> siècle et sont dues à la présence d'un petit prieuré de moines bénédictins, essaimées depuis l'abbaye de La Sauve Majeure. En effet, l'influence de la « Grande Sauve » fut considérable dans le pays depuis sa fondation par Gérard de Corbie en 1079. Des religieux, aidés par les seigneurs locaux qui avaient leurs châteaux sur les hauteurs, se sont montrés bâtisseurs acharnés. Nous leur devons notamment l'église de Lugaïnac, celle de Saint Aubin de Branne. Et la première église de Cabara. Cette église, située sur le tertre de Cabara devait servir aussi de chapelle aux seigneurs du Château de Blagnac, et fut donc édifée à proximité de la demeure et sur les terres mêmes du Comte. Celui-ci en assura l'entretien jusqu'à la révolution et rétribuait le chapelain « recteur » de la paroisse. Jusqu'à la révolution, Cabara faisait partie du diocèse de Bazas. Après le concordat de 1801, ce diocèse sera rattaché à Bordeaux.



Ceux qui demeuraient dans le bas de Cabara devaient pour se rendre aux offices monter à pied, nul ne se plaignait. Prenant leur temps, les personnes âgées gravissaient la côte. Nos anciens étaient courageux et rompus à la fatigue. Mais en 1868, une toute nouvelle situation va se présenter....

C'est en effet en 1868 que la municipalité de Cabara, ayant comme maire Eugène Delcher, propriétaire du domaine de Blagnac et le Conseil de Fabrique (responsables du Conseil Paroissial) dont Monsieur Raby est président sont alertés par l'Abbé Bertrand, curé de la paroisse de Cabara au sujet d'inquiétantes dégradations qu'il constate dans l'église.

On fit appel à Monsieur Hostein, architecte de Bordeaux, pour établir un rapport sur l'état de l'église et présenter un devis des réparations nécessaires.

Rapport alarmant : la voûte en pierre présente de nombreuses lézardes d'où menace d'effondrement. Le salpêtre et l'érosion ont creusé profondément les pierres calcaires. Certaines sont complètement rongées. Il convenait de renoncer à célébrer des offices dans ce bâtiment vétuste.

Le devis est accablant : l'estimation des travaux à effectuer en toute urgence s'élève à 15 000 Francs et une autre somme de 15 000 Francs était à envisager pour une deuxième tranche de travaux dans quelques années.

L'émoi est grand au Conseil Municipal de Cabara. Le verdict est sans appel. Monsieur Hostein déclare qu'il vaut mieux reconstruire l'édifice pour une somme à peine supérieure aux 30 000 francs. Le Président Raby réfléchit sur la manière de procurer des sommes aussi importantes pour une petite localité qui ne compte que 552 habitants. Le maire, Monsieur Delcher n'en dort plus. L'abbé Bertrand considère avec tristesse son église. Nul à Cabara ne s'attendait à un tel verdict.

Mais, quelle sera la réaction de la population ? Est-ce qu'une souscription serait acceptée par les habitants ?

- Réalisé d'après la brochure de l'Abbé Lormeau pour le centenaire de l'église de Cabara en 1982 -

**A suivre....**

## 11 - Focus sur un métier

Ils sont commerçants, artisans, agriculteurs. Ils vivent et travaillent à Cabara ; ils apportent de l'activité et du dynamisme dans le village et contribuent très largement à son rayonnement.

Au moyen de la Gazette de Cabara, nous tentons modestement de les mettre à l'honneur pour les faire connaître et les soutenir.

### Le Bar de la Marine : un lieu emblématique

Lorsque l'on parle de Cabara, la première chose que vous disent les gens c'est : « ah il est magnifique ce village avec son bar au bord de l'eau !! Quelle chance ! ». Dans les faits, les habitués ne sont plus tellement Cabos... La Gazette a donc décidé de vous présenter celle que presque tout le monde connaît sous le nom de « Gisèle ».

Après être passés par Casteljalous pour des saisons dans un restaurant puis avoir été les gérants du Café des Sports à Carbon Blanc, Gisèle et

Daniel, son époux, ont appris par leur loueur de jeux que Mme Henriette Frémont vendait son bar. Ils ont décidé de reprendre le Bar de la Marine le 05 septembre 1977. Découverte de Cabara, attachement à ce port. Ils n'en bougeront plus.



Près de 44 ans passés à écouter les histoires du village et voir peu à peu l'ambiance de leur bar se modifier mais il n'en a pas toujours été ainsi et le bar était synonyme de rencontres, de moments de partage, de gaieté et de lien social avant l'invasion des réseaux dits sociaux et la vie retranchée chacun chez soi. Le bar ne demande pourtant qu'à accueillir du monde avec son billard français Louis Philippe, son billard anglais, son flipper et son babyfoot. Gisèle, ses grands yeux bleus et sourire un brin timide quand il s'agit de se confier, avoue adorer écouter les conférences historiques qui ont rendues Cabara célèbre dans le département tout entier... Elle porte notamment une très grande admiration à Anne-Marie Cocula dont elle loue le charisme et l'intelligence.

**La gazette** : Que pensez-vous du rôle d'un bar dans notre commune ?

**Gisèle** : « Autrefois, les anciens échangeaient au bar, ils refaisaient le monde, jouaient aux cartes ou au billard, c'était le passe-temps du weekend. Les jeunes allaient mettre les 3 francs qu'ils gagnaient dans le flipper. Et les générations se côtoyaient. Aujourd'hui c'est plus calme, les habitués ne sont plus du village et viennent des environs savourer la grande quiétude de notre port »

**La Gazette** : Pensez-vous que des « cafés philo » par exemple pourraient intéresser du public ?

**Gisèle** : « Pourquoi pas ? Il y a 10 ans environ, M Larrieu, a proposé ce lieu qu'il aime tant pour les samedis de Cabara à l'Association Historique du Brannais dont il est le Président, et ces moments qui animent à nouveau le bar regroupent selon les sujets entre 50 et 100 personnes. Mais cela aussi, cela reviendra ! »

En effet, depuis fin avril, certains auront dû noter que malgré la possibilité de rouvrir, le bar était resté fermé, Gisèle s'étant cassé le pied à la suite d'une chute. Sa rééducation est en cours et la bonne nouvelle c'est que le bar devrait rouvrir ses portes le 1<sup>er</sup> juillet si tout va bien.

Gisèle vous attend nombreux !

## 12 - Point sur la rentrée scolaire



### Une fermeture de poste ?

C'est presque devenu un rituel : le comptage des inscriptions qui permettent à la Direction académique des services de l'Éducation Nationale de réviser la carte scolaire. Certaines communes ou regroupements scolaires s'en sortent mieux que d'autres. Le regroupement scolaire (SIRP) de Naujan, Saint Aubin et Cabara ne fait pas exception et un doute persiste sur le maintien de la totalité des postes pour l'année scolaire 2021-2022.

### Vigipirate

Certains se demandent pourquoi la municipalité maintient des barrières le long de l'école. Certes, cette protection rend le stationnement difficile mais elle fait partie des obligations liées au Plan Vigipirate, toujours actif en France.

Depuis le 5 mars 2021, le niveau de vigilance est porté au niveau « Risque attentat »



### Effectifs

L'académie n'ayant pas encore validé la répartition des élèves, les effectifs vous sont donnés par niveau :

<b>Petite section</b> : 7	<b>CE1</b> : 17
<b>Moyenne section</b> : 9	<b>CE2</b> : 22
<b>Grande section</b> : 8	<b>CM1</b> : 18
<b>CP</b> : 13	<b>CM2</b> : 20

## 13 - Budget communal 2021

Sur proposition de la commission des finances, Monsieur le Maire a présenté au Conseil municipal le budget primitif de l'année 2021 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

**Fonctionnement : 620 696.12 €**

**Investissement : 241 770 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, a approuvé le budget primitif de la commune pour l'année 2021.

### Bases d'imposition

Alors que plus d'un tiers des communes envisagent une hausse de la fiscalité en 2021, le Conseil municipal a décidé de maintenir ses taux d'imposition pour cette année.

Toutefois, la base de calcul des taux indiqués sur l'avis d'imposition diffère de l'année précédente :

Par délibération du 23 juin 2020, le Conseil municipal avait fixé les taux des impôts à : TH : 13.84 % TF : 23.02 % TFPNB : 68.60 % A compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du Département (17.46%) sera transféré aux communes. Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 40.48% (soit le taux communal de 2020 : 23.02% + le taux départemental de 2020 : 17.46%)

Il est proposé, suite à ces informations, **de ne pas augmenter** les taux d'imposition en 2021 et donc de les porter à : TFPB : 40.48% TFPNB : 68.60%

TH : Taxe d'habitation

TFNB : Taxe Foncière Non Bâti

TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

TFPNB : Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties



## 14 - Rappel des règles d'urbanisme

Au mois d'Octobre 2014, la commune de Cabara s'est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme qui régit les règles applicables en matière d'urbanisme, d'aménagement et d'occupation des sols.

Le PLU définit quatre grands secteurs : les zones U (Urbanisées, donc constructibles), les zones AU (A Urbaniser, constructibles à plus ou moins long terme en fonction des réseaux existants ou à créer), les zones A (Agricoles) et les zones N (Naturelles et forestières). Les deux dernières sont inconstructibles.

Que ce soit pour un abri de jardin, un mur, une clôture, un ravalement de façade ou encore la pose d'une fenêtre ou l'installation d'une piscine, certains travaux sont soumis à autorisation préalable de l'administration qui se doit de vérifier la conformité de ces travaux avec les règles en vigueur.

Pour ce faire, vous devez remplir un formulaire spécifique selon la nature des travaux envisagés :

- Déclaration préalable de Travaux (DP)
- Permis de construire

La surface de plancher et l'emprise au sol déterminent la plupart du temps le type de document à compléter :

- Surface  $\leq 5\text{m}^2$  : pas d'autorisation
- Surface  $> 5\text{m}^2$  et  $< 20\text{m}^2$  : autorisation de travaux
- Surface  $> 20\text{m}^2$  : permis de construire

En cas de doute, demandez confirmation à la mairie ou adressez-vous au Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Gironde.

<https://www.cauegironde.com/>



## 15 - Pass culture pour les jeunes de 18 ans



**Une aide de 300 €  
pour les jeunes de 18 ans.**

Un Pass pour les jeunes = un droit d'accès à la culture, pour toutes les envies : Cinéma, livres, opéra, concerts, expos, musées, festivals, cours de musique, de danse ou de théâtre...

télécharge  
**l'app !**

SUR ANDROID

SUR IOS



## 16- Vignettes Crit'Air

Après Lyon ou Paris, Bordeaux rejoint les villes où la circulation différenciée est mise en place lors des pics de pollution de l'air.







La rocade n'est pas concernée par la mesure ainsi que certains axes routiers, comme ceux permettant l'accès aux parkings relais du tramway.

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, la préfète de la Gironde, Fabienne BUCCIO, a signé l'arrêté encadrant la mise en place d'une circulation différenciée sur le territoire de l'agglomération de Bordeaux en cas de pic de pollution atmosphérique.

En cas de pic de pollution, seuls les véhicules identifiés de 0 à 3 seront autorisés à accéder à la métropole.

@PrefAquitaine33

En cas de pollution prolongée, le dispositif est activé par la préfecture de Gironde à partir du quatrième jour consécutif de dépassement des seuils d'alerte. Les restrictions sont alors en place entre 6 h et 22 h. Ce dispositif complète les mesures déjà existantes lors d'un épisode de pollution comme la diminution de la vitesse de 20 km/h.

Voitures électriques	Niveau de pollution					
	1	2	3	4	5	6
						
Tous les véhicules électriques	La couleur de pastille est attribuée en fonction de la date de première immatriculation					
	Essence : à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2011	Essence : entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 déc. 2010	Essence : entre le 1 <sup>er</sup> janv. 1997 et le 31 déc. 2005	Aucune voiture essence		Essence et diesel jusqu'au 31 déc. 1996
Diesel : aucun véhicule	Diesel : A partir du 1 <sup>er</sup> janv. 2011	Diesel le 1 <sup>er</sup> janv. 2006 et le 31 déc. 2010	Diesel : Entre le 1 <sup>er</sup> janv. 2001 et le 31 déc. 2005	Diesel : Entre le 1 <sup>er</sup> janv. 1997 et le 31 déc. 2000		

Pour obtenir son certificat Qualité de l'air : [www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr)

## 17- Utilisation de drones de loisir

La démocratisation des drones (aéronefs sans équipage à bord) et leur commercialisation à des prix abordables en font des objets ludiques, accessibles et assez simples d'utilisation.

Si ce sont des objets de loisirs, ces drones peuvent devenir extrêmement dangereux du fait d'une mauvaise utilisation, qu'elle soit intentionnelle ou non.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, cet usage est soumis à une réglementation élaborée par l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA). Elle vise à simplifier et uniformiser les règles pour tous les pays de l'Union européenne.

En plus des obligations européennes, la loi française impose des contraintes supplémentaires pour garantir une utilisation en toute sécurité.

Ainsi, l'usage d'un drone quel que soit le lieu repose sur le triptyque :

Sécurité et réglementation aérienne



Assurance et responsabilité



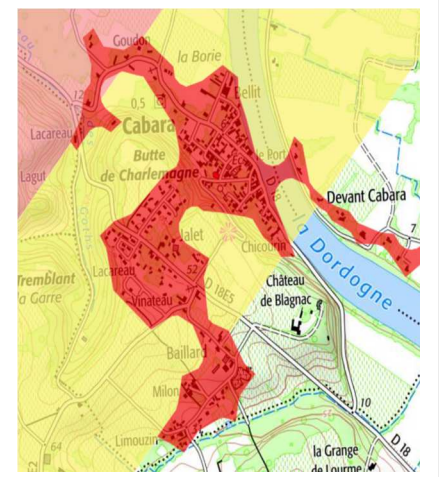
Respect de la vie privée et protection des données personnelles



Pour piloter un drone équipé d'un dispositif de prises de vues, il faut obtenir un « numéro d'exploitant UAS ». En France, pour l'obtenir, il faut s'inscrire gratuitement sur le site [AlphaTango](https://www.alpha-tango.com) et suivre les instructions.

- Il faut suivre une formation en ligne pour les appareils de plus de 250 grammes, validée par la réussite à un examen. Elle est proposée sur le site [Fox AlphaTango](https://www.alpha-tango.com) et a pour but de porter la réglementation à la connaissance des pratiquants.

Retrouvez les zones interdites de vol sur [Geoportail.fr](https://www.geoportail.fr)



Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/drones-aeronefs-sans-equipage-bord>

## 18 - Recyclage des masques : boîte zéro déchet



Installée à l'entrée de la mairie, cette boîte Zéro déchet permet de recycler vos masques de protection usagés.

Ne jetez plus vos masques à la poubelle.

Stockez-les provisoirement chez vous et passez à la mairie pour les insérer dans la borne.

Ces masques contiennent des fibres de plastique. Ils seront recyclés et transformés en produits variés qui permettront de fabriquer du mobilier urbain.

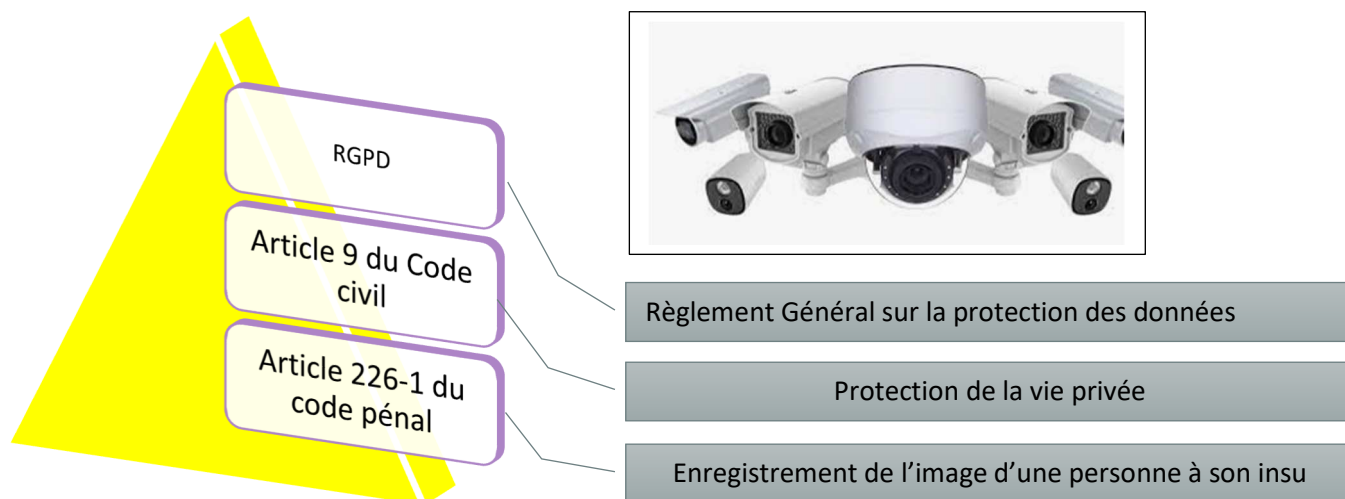




## 19 - Vidéoprotection : cadre juridique

A l'instar des drones, les dispositifs de vidéoprotection/vidéosurveillance se multiplient permettant à des particuliers de surveiller leur habitation en leur absence et/ou d'être alertés en cas d'intrusion. Ces caméras possèdent des caractéristiques très élaborées pour des prix plutôt modestes. Vision de nuit, haut-parleur, prises de photographies et enregistrements vidéo avec de très bonnes qualités d'images.

Cette révolution technologique s'accompagne malheureusement de dérives. Certains utilisateurs pourraient être tentés de détourner l'objectif premier de leur caméra, à savoir la surveillance de leur logement, pour épier leurs voisins ou tout simplement les mouvements de personnes dans l'espace public. C'est bien évidemment interdit.



Les **particuliers** ne peuvent filmer **que l'intérieur de leur propriété** (par exemple, l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). Ils n'ont pas le droit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.

Chez un particulier, les images de sa propriété peuvent être visualisées par toute personne autorisée par le propriétaire des lieux. Attention, cependant à ne **pas porter atteinte à la vie privée** des personnes filmées : respectez le **droit à l'image** des membres de votre famille, de vos amis et de vos invités !

Si un dispositif installé par un particulier ne respecte pas ces règles, vous pouvez saisir :

- Le service des plaintes de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ;
- Les services de police ou de gendarmerie, ou de police municipale ;
- Le procureur de la République ou le tribunal civil.

## 20 - Opération Tranquillité Vacances



Plusieurs cambriolages (ou tentatives) ont été recensés sur notre commune.

Il n'y a pas de règle, les malfaiteurs agissent de jour comme de nuit, dans des logements plus ou moins accessibles et pas forcément isolés.

Les congés d'été représentent une période favorable pour ces malfrats qui pénètrent des maisons délaissées pour quelques jours, voire quelques semaines par leurs propriétaires.

Sur votre demande, la Gendarmerie peut effectuer des rondes et vérifier que votre domicile n'a pas subi d'effractions. Pour ce faire, vous devez vous rendre à la brigade la plus proche de votre domicile en demandant l'obtention du **formulaire « Tranquillité Vacances »**

## 21 – Humour et insolite



	1	2	3	4	5	6	7
a							
b							
c							
d							
e							
f							
g							
h							
i							
j							
k							
l							
m							

a	Se dit d'un vin plein en bouche
e	Notre Village
J	Production de la vigne
l	Micro-organisme qui transforme le sucre en alcool
2	Une vague de rivière
2	La fête du village y est organisée
3	Terroir particulier
4	Dépôt jaunâtre
5	Elle s'écoule à nos pieds
6	Bateau de transport de marchandises
7	Ennemi redoutable des viticulteurs

Solutions :  
a : ample – e : Cabara – j : cuvée – l : levure  
2 : Mascaret – 2 : cale – 3 : cru – 4 : lie – 5 : Dordogne  
6 : Gabarre – 7 : gel



Nous vous invitons à visiter notre site Web. Vous y trouverez des informations complémentaires et des sujets d'actualité. Le site est sécurisé et régulièrement mis à jour. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos souhaits de rubriques nouvelles.

<https://www.cabara.org>

**Directeur de la publication :** Thierry BLANC  
6 rue de la Mairie – 33420 CABARA  
Téléphone : 05.57.84.52.57  
Télécopie : 05.57.74.99.83  
Email : [mairie.cabara@wanadoo.fr](mailto:mairie.cabara@wanadoo.fr)  
Web : [www.cabara.org](http://www.cabara.org)



**Horaires d'ouverture :**  
Du lundi au vendredi, de 14h à 18h  
Le mercredi de 8h30 à 11h30

**LA GAZETTE  
DE CABARA**

Flashez ce Qr Code pour  
retrouver toutes vos  
informations sur le site web  
de Cabara

